

Attac 45
46 ter rue Sainte Catherine
45000 ORLÉANS

attac45@attac.org
<http://local.attac.org/45>



Assemblée générale d'Attac 45

Samedi 17 décembre à 15 h 30 à Orléans
Maison des associations (46 ter rue Sainte Catherine)

L'Assemblée générale : un moment important

Nous appelons toutes les bonnes volontés à venir nous rejoindre ! Nous ne sommes pas assez nombreux face aux activités qui nous attendent, et chaque soutien, chaque participation est précieuse (les pages qui suivent donnent une idée de la variété des actions dans lesquelles il est possible de s'impliquer).

L'Assemblée générale est ouverte aux adhérents, mais aussi aux sympathisants et à tous ceux qui s'intéressent aux thématiques d'Attac : une bonne occasion de mieux connaître notre association ! Venez nous retrouver le 17 décembre.

Programme

- 15 h 30 : rapport d'activité 2015-2016.
Débat sur les bilans, les orientations et les actions d'Attac 45
- 17 h 30 : vote sur le rapport d'activité ;
élection des nouveaux membres du
Conseil d'Administration.
- 18 h : apéro !

Rapport d'activité 2015-2016

Ce rapport vous présente les actions d'Attac 45 pour 2015-2016 ; vue partielle que nous vous invitons à compléter en consultant nos bilans précédents (sur notre site), afin d'avoir une vue d'ensemble sur la continuité et la cohérence de notre activité.

1. Les actions menées

Cette année encore Attac 45 a continué son travail d'éducation populaire autour de quelques axes principaux qui sont développés ci-dessous.

Nous nous sommes ainsi impliqués au sein de différents collectifs, comme par exemple le collectif Stop TAFTA 45, le collectif Stop Paradis Fiscaux 45, le Festival d'alternatives alimentaires, le Forum des droits humains, la Fête des résistances et des alternatives et de façon plus sporadique au sein du collectif Stop état d'urgence, à la journée de la Transition et à la marche Les Jours heureux. Nous avons aussi participé à la préparation de différents événements en notre nom propre comme l'AlterFête et une conférence sur le droit du travail.

Cette année, si Attac 45 s'est plus impliquée dans les collectifs, c'est tout d'abord parce qu'il apparaît évident de regrouper les forces de même sensibilité pour pouvoir se faire entendre, mais c'est aussi en raison de la faiblesse de l'effectif du Conseil d'administration, qui ne nous a pas permis de développer tout notre potentiel. Attac est une association d'envergure et les adhérents peuvent y puiser toutes les sources d'information qui leur tiennent à cœur. Ces mêmes adhérents qui ont su nous retrouver, que ce soit lors de la préparation de l'AlterFête, lors des rencontres « apéro » ou lors de la préparation du festival d'Alternatives alimentaires. Merci à eux !

Accords de libre-échange

L'année 2016 a été marquée par de nombreux rebondissements concernant les accords de libre-échange, que ce soit avec la demande d'abandon du « TAFTA » par la France ou encore la signature « temporaire » du CETA !

Attac 45 a participé localement aux actions de sensibilisation et de mobilisation dans le cadre du collectif Stop TAFTA 45. Ce collectif organise des conférences et des diffusions de tracts sur les marchés et le centre ville d'Orléans. Il interpelle les élus locaux, ou moins locaux (les différents collectifs de la région Centre-Val de Loire ont pu rencontrer Mathias Feckl – secrétaire d'État au commerce extérieur – à Chateaudun). Les positions du collectif Stop TAFTA ont également été présentées au Bureau du CESER Centre-Val de Loire.

L'objectif principal de ce collectif est de comprendre exactement l'enjeu de ces accords et de détricoter la communication faite par les représentants signataires de ces accords afin de les diffuser le plus largement possible et que chacun puisse se positionner en toute connaissance.

Les actions menées

- **Dimanche 3 juillet 2016** : organisation d'un atelier dans le cadre de la Fête des résistances et des alternatives.
- **Mercredi 16 mars 2016** : conférence avec Frédéric Viale, économiste, membre d'Attac France, animateur du groupe de travail TAFTA/CETA.
- **Samedi 4 juin** : action de tractage pour informer sur les menaces du CETA.

Paradis fiscaux, justice fiscale

Les paradis fiscaux et la défiscalisation sont au cœur du détournement de richesses qui pourraient servir au bien-être des populations. Leur disparition, ou même un contrôle plus effectif, participerait largement à réduire le déficit budgétaire et

la dette publique. L'année 2016 a de nouveau été marquée par un scandale « Panama Papers » mais aussi par le procès d'Antoine Deltour, le lanceur d'alerte à l'origine de la révélation d'une grande partie des documents du « LuxLeaks ».

Enfin, le collectif poursuit son travail d'interpellation d'élus suite aux engagements pris lors des campagnes de 2015 !



Chèque cadeau distribué le 18 décembre 2016

Attac 45 continue à s'investir dans cette lutte au sein du collectif « Stop Paradis Fiscaux 45 » (SPF45), créé le 10 octobre 2014 à Orléans sur l'impulsion d'Attac 45 et du CCFD-Terre Solidaire, rejoints ensuite par le collectif Roosevelt Loiret, Oxfam France, le Secours catholique et la Vie nouvelle. Le collectif se donne pour objectif de lutter localement contre les paradis fiscaux par un travail d'information et de sensibilisation. Il se propose notamment de populariser les enjeux, les actions et avancées de la lutte contre les paradis fiscaux et de mettre en lumière les liens entre l'évasion fiscale et la fiscalité comme socle de la société.

Ainsi, le collectif a organisé une distribution de chèques cadeaux à l'approche de Noël et d'un quiz, pour échanger sous forme ludique. Le collectif s'est mobilisé pour exiger plus de transparence fiscale et soutenir les lanceurs d'alerte qui agissent pour le bien commun, en collectant l'engagement d'élus et de personnalités en faveur d'Antoine Deltour.

Les actions menées

- **Vendredi 18 décembre 2015** : action d'information publique sur la nécessité de l'éradication des paradis fiscaux avec distribution d'un chèque cadeau.
- **Mercredi 27 avril 2016** : action de rue (tractage) avec proposition de quiz pour tester ses connaissances sur les paradis fiscaux.
- **Mardi 13 décembre 2016** : conférence d'Anne Guyot-Welke et Vincent Drezet, du syndicat Solidaires Finances publiques.

Forum des droits humains

Attac 45 est membre du réseau Forum des droits humains. Le Forum est un regroupement d'associations de la région orléanaise ayant pour objet la défense et la promotion des droits humains, en référence à la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Il organise, chaque année,

des manifestations (spectacles, projections de films, conférences/débats, etc.) autour d'un thème choisi par les associations.

En 2016, sur le thème de la Mondialisation, Attac 45 a invité, avec Eau secours 45, Gustave Massiah, pour une conférence intitulée « Les rapports de forces mondiaux : forces, faiblesses et place de l'altermondialisme » (29 avril 2016).

Transition écologique et pratiques alternatives

Dans la dynamique du « penser global, agir local », en parallèle des luttes contre les multinationales prédatrices, les traités de libre échange destructeurs et les méfaits de l'évasion fiscale, Attac 45 s'investit pour montrer qu'il est possible de dessiner un autre monde, que des alternatives existent et qu'elles peuvent/doivent venir des citoyens.



Stand d'Attac au Festival d'alternatives alimentaires 2016

En avril 2016, Attac 45 a organisé la **deuxième édition de son AlterFête** sur le thème du « Libre échange des multinationales ou échanges libres entre citoyens ? ».

Une centaine de personnes se sont rassemblées au château de la Charbonnière pour réfléchir à comment nous, citoyens, pouvons recréer les conditions de réels échanges (échanges matériels, de savoirs, de connaissances, etc.) pour passer du libre-échange à la coopération solidaire, et

préférer dans nos vies une forme de sobriété heureuse à l'ébriété consumériste, la coopération à la compétition, l'altruisme à l'individualisme. Les conférences, table ronde et ateliers se sont articulés autour de l'échange de savoirs et de connaissances (sur le Libre en informatique, les abeilles, le vélo, etc.), le troc (de plantes et de graines) et les monnaies locales complémentaires ! Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, grâce à la qualité des intervenants, l'implication de chacun aux ateliers, la participation d'associations locales, la contribution de maraîchers locaux pour l'« altersalade » et des musiciens de Zoréole pour clôturer la soirée !

Les actions menées

- **Samedi 23 avril 2016** : organisation de l'AlterFête, journée festive d'échanges sur les pratiques alternatives et solidaires.
- **Dimanche 3 juillet 2016** : participation à la première édition de la Fête des résistances et des alternatives.
- **16, 19 et 20 novembre** : co-organisation du Festival d'alternatives alimentaires.

En juillet, Attac 45 a participé à la première **Fête des résistances et des alternatives**. Plus de 30 organisations (associations locales, collectifs, syndicat, partis politiques), des citoyennes et des citoyens, des militantes et des militants, engagés sur le terrain des résistances, des alternatives, des luttes sociales se sont retrouvés le dimanche 3 juillet à Semoy pour partager leurs espoirs, échanger sur leurs combats, dessiner collectivement des alternatives.

Cette année a aussi été marquée par la création de l'association **Festival d'alternatives alimentaires (FAA)** qui est née le 25 mai 2016 à Orléans. Attac 45 fait partie des 25 associations et syndicats, auxquels s'ajoutent des citoyens soucieux de remettre

la nourriture au centre de nos vies : par une alimentation saine, bonne, accessible à tous, produite par une agriculture locale, paysanne, créatrice d'emplois et respectueuse de l'environnement.

Différents événements, comme la projection de films au cinéma des Carmes, ont été organisés en amont du festival. En novembre, s'est déroulée la troisième édition du Festival d'alternatives alimentaires, sur les thématiques de l'Agriculture de demain (mercredi 16, sur la place du théâtre à Orléans), la souveraineté alimentaire et l'innovation (le week-end suivant à Ingré). Le public est venu nombreux (plusieurs centaines à chaque conférence ou table ronde) entendre et échanger avec les conférenciers, les acteurs de l'agriculture ou de l'alimentation, sur des sujets qui les intéressent et parfois les préoccupent.

Enfin, Attac 45 soutient les initiatives locales contre les Grands projets inutiles et imposés, comme SPLF 45 (collectif pour un Site préservé entre Loire et forêt ; membre du collectif « Des terres, pas d'hypers ! »), le collectif du Loiret contre l'aéroport de Notre-Dame-de-Landes, ou encore promouvant la « transition », comme avec l'organisation de la Journée de la transition, qui s'est déroulée au mois de septembre.

Divers

Le début d'année 2016 a été marqué par le projet de loi sur la réforme du travail. Attac 45 a organisé une conférence « Code du travail : halte à la casse ! » avec Daniel Boulmier, pour dénoncer le démantèlement des droits des salariés (23 mars 2016).

Les Jours Heureux : 100 auteurs pour changer le monde ! Des marcheurs sont partis d'Orléon-Sainte-Marie le vendredi 7 octobre et sont arrivés à Paris le samedi 5 novembre porteurs de l'objectif d'actualiser le projet du Conseil national de la résistance aux enjeux d'aujourd'hui. Un collectif, composé de l'APF, Alternatiba, Collectif Roosevelt et Attac 45, les a accueillis à Orléans le dimanche 30 octobre 2016. Le film Les Jours heureux de Gilles Perret a été projeté au Cercil puis les échanges se sont poursuivis pour échanger sur le pacte « Les Jours Heureux » et débattre sur le thème « Travailler moins, pour travailler tous » !



Conférence de Jacques Caplat et Marc Dufumier au Festival d'alternatives alimentaires 2016

2. Le fonctionnement d'Attac 45

a) Notre comité



Le « Méreau », la monnaie locale du Gâtinais

Le Comité départemental d'Attac 45 est composé d'adhérents répartis sur l'ensemble du Loiret ; un seul groupe est actif, sur l'agglomération d'Orléans.

Notre Conseil d'administration coordonne les activités de l'association. Il est renouvelable par moitié chaque année. Ses membres, au nombre maximum de 15, sont élus par l'Assemblée générale pour 2 ans ; cette année, ils étaient 6 :

- élus en 2014 pour deux ans : Enguerran Beaudesson, Christian Bobillier, Olivier Tétard, André Prot.
- élus en 2015 pour deux ans : Marie-Dominique Dupont-Mouton, Adeline Poux.

Chaque année, les administrateurs nomment le Bureau de l'association. Pour l'exercice 2015/2016, il est constitué de Marie-Dominique (présidente), Olivier (trésorier) et Christian (secrétaire). Le Bureau ne se réunit pas en dehors des réunions du Conseil d'administration qui ont lieu environ une fois par mois (sur une base irrégulière). Les comptes-rendus de ces réunions sont systématiquement envoyés par courriel à nos adhérents.

b) Nous suivre, nous contacter, nous rejoindre !

Le site d'Attac 45 : diffusion de nos rendez-vous, mise à disposition de nos productions. Il est régulièrement réactualisé et enrichi sous la responsabilité de notre webmestre, André.

La liste électronique d'Attac 45 : notre liste « Informer » diffuse des informations (rendez-vous, communiqués) proposées par le Conseil d'administration. À l'automne 2016, le nombre d'inscrits est en légère augmentation par rapport aux années précédentes : 544 abonnés (contre 531 en 2015, 509 en 2014, 389 en 2011...).

La page Facebook d'Attac 45 : créée en octobre 2011, cette page est complémentaire de nos autres moyens de diffusion. Très axée sur l'actualité, elle propose des liens vers des vidéos, des émissions télé ou radio, des articles ; ainsi que des annonces d'actions locales. Dans la foulée, un compte Twitter rediffuse les infos postées.

Participation à des événements nationaux : cette année, nous avons eu l'occasion d'être représentés à l'Université d'été Attac France en août dernier. Enfin, notre administrateur Olivier participe régulièrement aux Conférences nationales des comités locaux (CNCL) trimestrielles d'Attac ; ce qui nous permet de suivre d'assez près ce qui se passe dans cette instance.

Relations avec les autres mouvements : Attac 45 continue à mener des actions en partenariat avec d'autres mouvements. Cette année, nous avons travaillé principalement au sein du collectif Stop TAFTA 45, du collectif Stop paradis fiscaux 45, du Festival d'alternatives alimentaires, du Forum des droits humains, de la Fête des résistances et des alternatives.

3. Rapport financier

Dépenses		Recettes	
Achats (livres, etc.)	461,70 €	Ventes (livres, etc.)	260,00 €
AlterFête	614,15 €	AlterFête	111,85 €
Frais conférenciers	335,00 €	Adhésions	1 360,33 €
Cotisations et dons	220,00 €	Dons	31,00 €
Frais postaux et bancaires	198,90 €	Divers	16,00 €
Maison des associations	131,94 €		
Total	1 961,69 €	Total	1 779,18 €
Solde : -182,51 €			

Bilan des adhésions

Attac 45 a adhéré ou fait un don aux associations suivantes : le Forum des droits humain d'Orléans, Eau secours 45, au Festival d'alternatives alimentaires et au Festival des résistances et des alternatives.

Comme l'année passée, les comptes du comité local ne sont pas à l'équilibre : pour l'année 2015 – 2016, le déficit est de 182,51 €. Ceci s'explique notamment par l'organisation de l'AlterFête, un évènement qui est largement déficitaire pour Attac 45 (dont le coût indiqué dans le tableau n'intègre pas les ventes de livres ou adhésions faites sur place) et par la baisse des recettes (-200 € sur les adhésions, -100 € sur les ventes de livres)

Évolution de nos avoirs :

- novembre 2016 : 2 426,40 €
- septembre 2015 : 2 378,79 €
- septembre 2014 : 2 552,22 €
- septembre 2013 : 2 502,39 €

À noter qu'Attac 45 est le dépositaire de plusieurs fonds :

- celui du Forum social local orléanais pour un montant de 372,98 €.
- celui du Collectif du Loiret pour un audit citoyen de la dette publique (CAC45) pour un montant de 181,08 €.
- celui du Collectif Stop TAFTA du Loiret pour un montant de 91 €.

Les adhésions à Attac cette année sont du même ordre que celles de l'année précédente, on note moins de nouvelles adhésions cette année avec un retour à la « normale » du point de vue des nouveaux adhérents.

Nombres d'adhésions par années :

- septembre 2016 : 73 adhésions dont 7 nouvelles adhésions.
- septembre 2015 : 79 adhésions dont 16 nouvelles adhésions (96 adhésions totales annuelles).
- septembre 2014 : 74 adhésions dont 8 nouvelles adhésions (101 adhésions totales annuelles).
- septembre 2013 : 73 adhésions dont 10 nouvelles adhésions (96 adhésions totales annuelles).
- septembre 2012 : 76 adhésions dont 9 nouvelles adhésions (101 adhésions totales annuelles).
- septembre 2011 : 77 adhésions dont 13 nouvelles adhésions (95 adhésions totales annuelles).

Votes à l'assemblée générale 2016 : infos pratiques

Voter par Internet

De nombreux adhérents ne votent pas, ni sur place ni par correspondance, ni par délégation. Pour la quatrième année, nous proposons un vote par Internet, leur offrant ainsi un moyen supplémentaire de faire valoir leur voix. Le protocole de mise en place et de dépouillement est disponible auprès du Conseil d'administration.

Tous les adhérents à jour de cotisation recevront peu avant l'AG un lien personnalisé vers une page leur permettant de voter. La procédure est sécurisée : vote individuel et unique, dépouillement à l'ouverture de l'AG.

Vote sur place

Pour voter sur le rapport d'activité et le rapport financier, pour être candidat et pour pouvoir élire les membres du Conseil d'administration, chaque adhérent doit être à jour de cotisation à Attac 45.

- Si vous êtes à jour, merci de vous munir de votre numéro d'adhérent.
- Si ça n'est pas le cas, vous pourrez cotiser pour l'année 2016 sur place.
- Tous les détails concernant les modalités de vote seront donnés sur place.

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée générale, vous pouvez également vous faire représenter. Chaque adhérent peut donner son pouvoir à une personne de son choix, qui doit être munie du bon ci-dessous. A noter que celle-ci ne peut accepter plus d'un mandat.

Procuration

À remplir, renvoyer ou faire remettre à Attac 45 pour le 17 décembre

Je soussigné, ..., adhérent d'Attac 45 ayant le numéro d'adhérent, donne pouvoir à pour me représenter et participer aux votes lors de l'Assemblée générale du 17 décembre 2016.

Fait à, le

Signature,
précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »